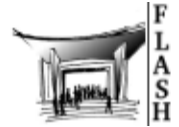




UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)



**FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)**

**DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION
(DPSE)**

MEMOIRE DE MAITRISE EN SCIENCES DE L'EDUCATION

FILIERE : Sciences de l'Education

OPTION : Psychopédagogie de l'Education et de la Formation

THEME :

**IMPORTANCE DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL DANS
LA REUSSITE DE L'ENFANT A L'ECOLE PRIMAIRE : CAS
DES CIRCONSCRIPTIONS SCOLAIRES DE PORTO-NOVO
ET DE DANGBO.**

Réalisé et soutenu par :

ZOUNON N. Adolphe

Universités

Sous la Direction de :

**Hubert MIGNANWANDE
Maître Assistant des**

(DPSE/FLASH)

INTRODUCTION

Les organisations internationales (ONU, UNICEF, UNESCO etc.) s'accordent depuis peu à considérer la prise en charge éducative de la petite enfance comme une problématique prioritaire.

Ce soudain engouement international pour la petite enfance et son bien-être est alimenté par la conviction de plus en plus communément partagée que la période jusqu'à six ans, est déterminante pour le développement intellectuel, affectif et social de l'individu.

Ainsi, l'idée que les interventions durant ce stade peuvent avoir des effets positifs, puissants et durables sur la santé mentale et le bien-être des bénéficiaires à l'âge adulte, s'impose de plus en plus. Les occasions ratées à ce stade peuvent rarement être compensées durant les stades ultérieurs de la vie. La revue des récents résultats des recherches scientifiques montrent que les programmes d'interventions en faveur de la petite enfance peuvent constituer des contributions positives et efficaces non seulement aux apprentissages à l'école, mais aussi au développement global de l'enfant en un adulte équilibré et responsable, qui contribue au développement de la Nation.

Fort de ces observations, notre pays le Bénin a opéré d'importantes réformes ces dernières années dans le domaine de la formation et de l'éducation. Ces réformes ont inscrit l'éducation préscolaire comme étape essentielle dans le système éducatif et ont ouvert par là même un immense chantier dans ce domaine. La reconnaissance du préscolaire comme un cycle essentiel de l'éducation fondamentale, et donc comme une occasion d'offrir très tôt à cet être fragile, qu'est la petite enfance, les meilleures conditions possibles pour favoriser d'une part son développement harmonieux et d'autre part, pour permettre à notre pays, le Bénin de rattraper son énorme retard de développement.

Conscient donc qu'on ne peut se permettre le luxe d'ignorer plus longtemps la nécessité d'investir dans nos enfants, nous nous sommes penchés sur le thème : « Importance de l'enseignement maternel dans la réussite de l'enfant à l'école primaire : cas des Circonscriptions Scolaires de Porto-Novo et de Danbgo » afin de montrer que l'éducation préscolaire constitue en atout indéniable dans la réussite globale de l'enfant.

Ainsi, pour mieux cerner les paramètres du thème, nous avons présenté notre travail en deux parties :

- la première partie sera consacrée aux généralités qui englobent le cadre théorique, et la démarche méthodologie de notre recherche ;
- la deuxième partie, est réservée à la présentation et à l'analyse des résultats pour aboutir enfin aux suggestions.

1^{ère} PARTIE : GENERALITES

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET IMPORTANCE DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL

1 Cadre théorique

Dans ce paragraphe, nous allons aborder successivement, la problématique, les objectifs et les hypothèses et déboucher enfin sur la revue de la littérature.

1-1 La problématique

L'éducation demeure aujourd'hui une préoccupation de tous les instants et celle liée à la petite enfance est déterminante. C'est pourquoi, dans la structuration de son système éducatif, notre pays le Bénin, à travers l'ordonnance 75-30 du 23 juin 1975 portant Loi d'Orientation de l'Education Nationale, avait défini et traduit dans les actes la création des Centres d'Eveil et de Stimulation de l'Enfant (CESE), ambitions nobles pour la promotion de la prise en charge de la petite enfance.

Mieux, dans le souci de favoriser l'émergence de la préscolarisation, l'Etat béninois a voté une nouvelle loi, celle de 2003-17 du 11 novembre 2003 qui a prévu accroître le taux de scolarisation de la petite enfance de 4 à 15% dans la perspective de son Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education (PDDSE) en accordant la priorité à une approche intégrée du jeune enfant et à une vision communautaire de l'Enseignement Maternel.

C'est dire que l'Etat béninois accorde une importance capitale à cet ordre d'enseignement.

Dans cette perspective, la mise en œuvre de programmes d'intervention en faveur de la petite enfance constitue un facteur essentiel dans la réalisation des objectifs de "l'Education pour tous" et des "Objectifs de Développement pour le Millénaire".

Mais force est de constater que des problèmes existent et persistent dans cet ordre d'enseignement. Ils sont caractérisés par :

- l'insuffisance voire l'inexistence des structures d'accueil des " tout petit" dans le pays surtout dans les zones rurales ;
- la faiblesse de la contribution financière de l'état dans le secteur. Les parents demeurent les principales sources financement ;
- la non-conformité des structures, des équipements et des outils aux exigences d'une pratique éducative préscolaire de qualité ;
- l'absence d'une formation initiale et continue des animateurs dans le domaine ;
- l'insuffisance de personnels qualifiés due au gel de recrutement et à la fermeture des ENA. CESE ;
- le caractère non obligatoire de l'éducation préscolaire ;
- le déséquilibre numérique entre la création des écoles primaires et celles de la maternelle ;
- enfin le manque de conscience des parents au sujet de l'importance d'une éducation préscolaire de qualité et leur méconnaissance de ses objectifs et ses méthodes.

Au regard de ces observations, les inquiétudes apparaissent et interpellent tous les acteurs du système éducatif qui doivent prendre conscience de l'importance de l'enseignement maternel dans le processus de développement intellectuel de l'enfant, dans la compensation des inégalités d'origine sociale et dans la construction de la personnalité de l'individu.

Certains de nos aînés ont eu à faire des recherches sur la maternelle. Mais comme les problèmes demeurent toujours, nous avons jugé nécessaire de réfléchir sur le thème : « Importance de l'enseignement maternel dans la réussite de l'enfant à l'école primaire : Cas des Circonscriptions Scolaires de Porto-Novo et de Dangbo ».

A cet effet, un adage souligne que l'enfant « c'est la fondation d'une maison. Si elle est mal posée, la maison s'écroulera dès les premières pluies et le village ne grandira pas ».

I-2 Objectif de la recherche

On apprend à toutes les étapes de la vie, mais c'est dans la petite enfance que l'apprentissage est le plus important. Il en découle la nécessité pressante de prendre en charge l'éducation et la formation des individus surtout de la petite enfance dans des structures d'accueil en vue d'une adaptabilité constante. C'est probablement cette préoccupation qui a conduit les autorités à ouvrir en 1980 des Centres d'Eveil et de Stimulation de l'Enfant (CESE). En prenant une telle décision, il était alors question de permettre à chaque enfant béninois une première expérience scolaire réussie. Malheureusement, cette volonté politique des autorités du Ministère des Enseignements Maternel et de Base (MEMB) d'alors n'a pas atteint l'objectif escompté. L'ouverture de ces centres n'a pas enregistré tous les résultats souhaités puisqu'elle n'a pas résisté à l'usure du temps et cela à cause des considérations d'ordre économique entre autres. Du coup, ses acquis n'ont pu être pérennisés.

Là où ces centres ont existé, ils n'ont pas toujours bénéficié de la sollicitude des communautés et des autorités politico-administratives.

Ces différents constats ont souvent retenu notre attention dans les régions où nous avons exercé notre carrière d'enseignant et n'ont cessé de nous donner matière à réflexion. Resté fortement préoccupé, nous avons décidé de nous pencher de façon plus approfondie sur la question.

Le thème intitulé : « Importance de l'enseignement maternel dans la réussite de l'enfant à l'école primaire : Cas des Circonscriptions Scolaires de Porto-Novo et de Dangbo » revêt en réalité une grande importance et porte en lui-même assez d'intérêts.

En abordant ce thème, notre souci est d'attirer l'attention sur, le déséquilibre numérique qui existe entre les effectifs des écoles primaires par rapport à celles de la maternelle d'une part, puis d'autre part de faire prendre conscience à tous les usagers de l'école béninoise du rôle et de l'importance

incommensurable de l'éducation préscolaire dans le cursus scolaire du jeune enfant.

I-3 Les hypothèses

L'école maternelle prépare les enfants à recevoir l'enseignement primaire dans les meilleures conditions possibles. C'est l'occasion pour ces derniers de s'intégrer dans un milieu nouveau où ils tirent une expérience enrichissante. C'est à l'école maternelle que se fait réellement la démocratisation de l'enseignement.

Dans l'intérêt de notre recherche, nous avons été amenés à émettre quelques hypothèses à savoir :

- 1- Une école maternelle de qualité constitue un atout indéniable pour le reste du cursus scolaire ;**
- 2- la qualité de la pédagogie mise en œuvre est un gage des progrès de l'enfant ;**
- 3- certains déterminants mis en place garantissent le succès de l'écolier.**

1-4 Revue de la littérature

Cette revue nous a permis de revoir quelques écrits sur le sujet afin de compléter les informations recueillies au cours des différentes enquêtes sur le terrain.

Le premier ouvrage étudié est un document rédigé par le Ministère de l'Enseignement du Premier Degré (MEPD) en 1978 à la suite d'une étude portant sur le schéma conceptuel du projet d'un enseignement maternel authentiquement béninois.

D'après les auteurs, le projet est un schéma conceptuel de l'éducation du jeune enfant de 03 à 05 ans au Bénin. Ils ont mis en évidence les orientations et principes des textes organiques de l'Education Nationale applicables à l'enseignement maternel en gestation et en ont défini sans ambiguïté la nature.

A titre d'exemple, il est écrit : « la classe maternelle ... est une institution véritablement éducative où les enfants viennent chercher un ensemble de conditions de vie en commun et d'activités favorables à leur développement physique, mental et affectif » (PNEEN, 1975).

Le deuxième ouvrage est un document rédigé par le Ministère de l'Enseignement Maternel et de Base (MEMB) avec la collaboration du Centre International de l'Enfance (CIE) de Paris en 1985.

Dans ce document intitulé : **Grandir et s'épanouir en République populaire du Bénin : l'expérience des CESE**, les auteurs ont abordé la capitalisation de l'expérience naissante de l'enseignement maternel au Bénin à travers les CESE. Plus qu'une simple capitalisation d'expériences, il constitue un outil pédagogique et méthodologique au service de l'éducation de la prime enfance.

En effet, ce document fait un bref mais riche historique de l'enseignement maternel au Bénin, du début des années 1970 jusqu'au milieu des années 1980. A la lumière de son contenu, l'avènement des écoles maternelles formelles correspond, au plan politique, à celui de la Révolution Béninoise et a pour fondement juridique et législatif la Loi d'orientation de l'Education Nationale de 1975.

L'enseignement maternel repose donc sur les principes qui sous-tendent tout le système éducatif et est en définitive bâti à partir des grandes orientations de l'Ecole Nouvelle. Les fondements de son programme se résument à la promotion d'une éducation globale qui permette à l'enfant de se développer harmonieusement sur le plan sanitaire, psychomoteur, intellectuel et socio-affectif. Cette éducation doit être réalisée par le milieu, dans le milieu et pour le milieu avec les ressources du milieu.

Une bonne partie de l'ouvrage est consacrée à la description des caractéristiques et le profil des ressources humaines.

L'intérêt de l'ouvrage est qu'il met l'accent sur l'approche holistique des CESE, décrit les caractéristiques et le profil des ressources humaines, les programmes mis en œuvre dans les centres d'éveil et les déterminants de la performance de ces centres qui permettent à terme, d'améliorer les pratiques professionnelles des animateurs.

Le troisième ouvrage, toujours du MEMB en 1988 est consacré à **l'Evaluation de l'expérience des Centres d'Eveil et de Stimulation de l'Enfant (CESE)**. Cette évaluation a révélé :

- 2- une compréhension, à la limite suffisante, de l'importance et des objectifs des CESE par la plupart des acteurs, notamment les animateurs de ce sous-secteur de l'éducation ;
- 3- l'existence, cependant, de problème de matériel et d'infrastructures caractérisés par l'inconfort et la précarité des lieux d'implantation des CESE, de problèmes pédagogiques imputables au manque d'initiatives des acteurs de premier ordre (les animateurs), ce qui compromet l'atteinte des objectifs du préscolaire ;
- 4- le souhait manifeste et soutenu des parents, des personnalités des localités, des cadres et anciens élèves des CESE relatif à l'introduction progressive du français en 2^{ème} année à l'école maternelle. L'intérêt de cet ouvrage réside dans le fait qu'il a débouché sur un séminaire qui s'est penché sur les modalités pratiques de l'introduction harmonieuse du français dans les CESE, ainsi que de la participation des collectivités locales au financement de ce sous-secteur de l'éducation.

Plusieurs élèves Inspecteurs et Conseillers Pédagogiques ont eu à se pencher sur la problématique de l'enseignement maternel.

- Martine S. GUEZODJE née HOUSSOU, Inspectrice de l'Enseignement du Premier Degré, dans son thème intitulé « Problématique des CESE en République du Bénin (1984) » a mis en évidence les problèmes liés à une

bonne gestion de l'enseignement maternel et la nécessité d'inciter les populations à inscrire tous les enfants au CESE.

- Augustin KPADEVI, Conseiller Pédagogique a dans son mémoire de fin de formation sur « Le processus de développement de l'enseignement maternel en République du Bénin (2004) », fait l'historique de l'enseignement maternel, puis soulever les difficultés matérielles et administratives auxquelles sont confrontées les écoles maternelles aujourd'hui ; mais ses suggestions quoique nobles, n'entrevoient pas la participation de la communauté dans la création et la prise en charge des écoles maternelles, encore moins des solutions idoines pour leur pérennité.
- Enfin, les résultats du dernier séminaire national sur « la problématique de la prise en charge de la petite enfance au Bénin » tenu à l'INFOSEC à Cotonou du 6 au 8 juin 2006 définissent la nouvelle vision de l'enseignement maternel dans l'optique de mobiliser un nombre important d'enfants vers la scolarisation primaire universelle à l'horizon 2015.

D'autres auteurs étrangers ont eu également à se pencher sur la problématique de l'enseignement maternel.

- PASSERIEUX Christine. "La maternelle : Première école, premiers apprentissages" chronique sociale, 2009. Elle a porté une réflexion sur l'importance de l'école maternelle afin d'en montrer la pertinence dans le développement de l'enfant, d'en réaffirmer la nécessité dans le cursus scolaire et d'en faire émerger les effets positifs pour la réussite scolaire ultérieure, en particulier lors d'une scolarisation à deux ans. L'entrée dans le monde scolaire n'est ni immédiate ni spontanée et nécessite un travail dans la durée mené par des professionnels. Ce travail doit prendre en compte les enfants dans leur diversité tout en leur donnant les outils nécessaires pour appréhender le milieu scolaire et ses particularités.

- SUCHAUT Bruno. "Le rôle de l'école maternelle dans les apprentissages et la scolarité des élèves". Institut de recherche sur l'éducation, 2008.

Il pense estimer que l'école maternelle fait aujourd'hui l'objet d'interrogation sur son fonctionnement et sur ses résultats qui ne sont pas forcément justifiés.

L'objectif de cette communication est d'apporter un éclairage sur le rôle de l'école maternelle dans la scolarité des élèves ; les effets bénéfiques de la fréquentation de l'école maternelle sont tout d'abord rappelés.

Il est aussi important de souligner que des facteurs externes à l'école influencent les acquis des élèves et leurs parcours de l'école maternelle. Ensuite le texte se centre sur les compétences et les habiletés fortement prédictives de la réussite scolaire avec l'idée que celles-ci pourraient faire l'objet d'une attention toute particulière dans les programmes et activités de l'école maternelle dans le but d'agir très tôt sur les difficultés d'apprentissage.

- S'agissant du caractère attrayant que nécessite une école maternelle André PLATEAU et François BOUVE. "Vivre à l'école maternelle" Edition Armand Colin, 1977 reste un ouvrage précieux dans l'organisation des centres de Petite Enfance Communautaire (CPEC). Dans un chapitre consacré aux différents visages de l'école maternelle, il est recommandé de s'interroger sur le cadre de vie qui plait à l'enfant qui ne le choque pas, où il se sent « bien » et qui lui donne une certaine intuition du beau. Les locaux et les espaces doivent donc être envisagés suivant les plans architectural, fonctionnel et esthétique qu'il s'agisse des salles de jeu, des salles de repas, des salles d'exercices, des ateliers ou coins de vie. C'est dire que l'organisation matérielle d'un centre de Petite Enfance Communautaire considéré de ces points de vue est déterminante et on peut penser qu'elle joue un rôle essentiel dans la mise en place de l'action pédagogique.

Cette revue documentaire nous a entre autres permis de nous rendre compte de la diversité d'approches des questions relatives à la problématique de la prise en charge de la petite enfance. Ces approches sont d'ordre historique, sociologique et psychopédagogique.

2- IMPORTANCE DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL

L'enseignement Maternel a pour mission d'aider chaque enfant à grandir, à conquérir son autonomie et à acquérir des attitudes et des compétences qui permettront de construire les apprentissages fondamentaux : l'expression orale et écrite, la mathématique, la science et la technique.

Ces apprentissages s'appuient sur la capacité d'imitation et d'invention de l'enfant, si vive à cet âge et sur le plaisir de l'action et du jeu. Ils multiplient les occasions de stimuler son désir d'apprendre, de diversifier ses expériences et d'enrichir sa compréhension.

En entrant à l'école maternelle, l'enfant découvre la vie en collectivité dans toute sa complexité. Il apprend à y trouver ses repères et sa place. Il est confronté à des règles qu'il faut respecter. Il constate que l'on peut s'aider, coopérer en vue d'un même objectif. Cette situation lui permet de construire sa personnalité. La communication y joue un rôle décisif, en particulier lorsque avec l'aide de l'enseignant, le langage se substitue à l'action immédiate.

L'école maternelle est l'occasion de construire les actions motrices essentielles : se déplacer, mesurer son équilibre et manipuler les objets, les projeter ou les recevoir. Les jeux des tout-petits en sont les manifestations.

L'école maternelle offre à l'enfant la possibilité de dépasser son égoïsme et son expérience immédiate. Elle le conduit à s'étonner et à questionner. L'enseignant lui fait prendre conscience qu'il peut manipuler les objets qui l'entourent et les transformer, qu'il peut les ordonner, les classer et, à cette occasion distinguer leurs qualités.

En manipulant quelques objets techniques et en les décrivant, l'enfant se familiarise avec des fonctionnements, des règles simples dont beaucoup contribuent à sa sécurité.

La sensibilité et l'imagination sont les instruments d'une relation au monde extérieur et intérieur. Elles jouent un rôle majeur dans le développement de la première enfance.

L'école maternelle aide chaque enfant à enrichir son expérience sensible et son pouvoir créateur en multipliant les occasions de se confronter à des matériaux et des actions.

2-1 Transversalité de l'enseignement maternel

Selon le Petit Larousse, édition 1999, l'enseignement est "l'action, l'art d'enseigner, de transmettre des connaissances. C'est encore la profession de celui qui enseigne ; c'est aussi la leçon résultant de l'exemple ou de l'expérience".

Dans la Philosophie de l'Education Tome IV DE LAGRAVE, l'enseignement est défini comme " action par laquelle le maître fait acquérir, comprendre, apprendre, assimiler par l'élève, des connaissances générales ou spéciales, des modes ou des moyens de pensée, par l'emploi de méthode à cet effet grâce à sa propre compétence".

En République du Bénin, l'enseignement maternel correspond au premier ordre du cycle scolaire. Il reçoit les petits enfants de 2 ans et demi à cinq ans, donc d'âge préscolaire. Il y a plusieurs dénominations que sont : le préscolaire – la prime enfance – la petite enfance.

L'enseignement y est dispensé en deux langues :

- En première année (section des petits) tous les apprentissages se font exclusivement en langue maternelle.
- En deuxième année (section des grands), les activités d'expression orale (Langage – Poésie – Chant – Comptines) et les activités de préapprentissage (initiation à la mathématique) sont exécutées en français conformément à la

circulaire n°0084/MEN/EMB/DGM/DEM du 27 Avril 1990. l'objectif est de permettre une transition harmonieuse entre le préscolaire et l'école primaire. L'enseignement Maternel fait partie intégrante du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire.

Pour mieux comprendre ce qui se passe dans ce domaine, conformément à notre sujet de recherche, il est important d'éclairer l'opinion publique de ce qui se passe dans ce secteur d'enseignement spécifique.

2-2 Importance de l'enseignement maternel pour les enfants

- La période de la naissance à six ans est la période la plus importante pour le développement de l'être humain. Proportionnellement, cette période est la plus riche en termes de possibilités d'apprentissage et de développement physique et mental. A six ans, le jeune enfant a développé les principales activités physiques et mentales sur lesquelles il basera alors son développement futur.
- L'éducation préscolaire aide l'enfant à mieux comprendre son environnement humain et physique et à apprendre le plus de celui-ci. Elle équipe les jeunes enfants de compétence cognitive et sociale nécessaire pour entrer dans l'enseignement primaire avec succès.

La recherche a démontré que les investissements en matière d'éducation et de soins du jeune enfant sont les plus rentables pour les pays en développement et les pays industrialisés.

2-3 Importance de l'enseignement maternel pour le système Educatif

Non seulement, l'éducation préscolaire augmente l'efficacité de l'école primaire en préparant le jeune enfant pour y rentrer, mais il est aussi démontré que les enfants qui ont participé à une éducation préscolaire adéquate ont plus de chance de réussir dans leur éducation que ceux qui n'ont pas eu cette possibilité. Cette appréciation a été mise en relief par le rapport de la

"Consultation-réflexion" nationale sur l'école, février 1984. Ce rapport fait état de ce qui suit :

- Sur 100 enfants n'ayant pas fréquenté l'école maternelle, 46 n'ont pas redoublé pas de classe à l'école élémentaire ;
 - 54 ont redoublé une classe au moins.
- Sur 100 enfants ayant fréquenté l'école maternelle se trouvant dans la tranche âge de 3 ou 4 ans :
 - 70 n'ont pas redoublé de classe à l'école élémentaire ;
 - 30 ont redoublé une classe au moins.
- L'éducation maternelle peut être une mesure préventive très efficace contre les niveaux élevés d'abandon scolaire et de redoublement. En augmentant le taux de réussite de l'école primaire, une éducation préscolaire efficace peut réduire le coût de l'ensemble du système éducatif, par exemple réduire le nombre d'élèves quittant l'école.
 - Elle est un moyen efficace de combattre les inégalités dans le système éducatif qui sont déjà apparentes dans les premières années de l'enseignement primaire en raison des nombreux défavorisés.
 - Elle peut réduire les différences sociales et culturelles et permettre aux jeunes enfants de milieux pauvres d'entrer dans le système scolaire sur des bases d'égalité avec les autres.

2-4 Importance de l'enseignement maternel pour les parents

- Les soins et l'éducation de la prime enfance dispensés dans les foyers offrent un moyen aux parents de poursuivre personnellement leurs possibilités comme éducateur principal de leurs enfants. Quand ils sont organisés intelligemment et correctement supervisés, ils peuvent aussi être un moyen essentiel pour éduquer les enfants.
- L'éducation préscolaire répond aux besoins en garde d'enfants des parents qui travaillent, tout en fournissant une expérience valable, solide et éducative pour les jeunes enfants.

- Des programmes bien soutenus qui préparent les enfants à entrer à l'école primaire, et ainsi augmentent leurs chances de réussite dans leur éducation, seront rapidement perçus par les parents comme un précieux soutien à leur rôle d'élever leurs enfants.

Il faut pouvoir répondre de manière ordonnée à toutes ces attentes, satisfaire le désir d'apprendre de tous sans décevoir les uns ni égratigner les autres.

Au total, l'école maternelle dans sa mission soutient les enfants dans leur désir de connaître plus profondément leur environnement vivant et technique. Elle leur fournit des stratégies de découverte leur permettant d'aller au-delà de la perception immédiate, de l'adhérence au réel.

- 1- Les obligations qui incombent à la famille ne doivent pas être un alibi pour dévaloriser l'éducation des femmes et des filles et leur rôle social. Des solutions en matière d'aide aux mères doivent être trouvées, il est nécessaire que les pères s'investissent plus en ce qui concerne leurs enfants.
- 2- La nécessité d'identifier les intérêts communs et de créer des relations appropriées entre les services d'accueil publics et privés pour les enfants ; entre les soins de l'éducation de la petite enfance et l'école ; entre les familles et les centres de soins et d'éducation ; entre la réussite scolaire et les valeurs socio-culturelles en un mot, réaliser une concentration des efforts pour le bénéfice des enfants.

3- DE L'OBJECTIF DU PRESCOLAIRE AUX PRINCIPES GÉNÉRAUX

3-1 Objectifs du préscolaire

L'épanouissement d'un enfant forme un tout. L'école a pour objectif de développer ses aptitudes et ses talents.

Un élève qui s'épanouit dans chacune de ses facultés se sent mieux avec lui-même et aussi avec les autres. C'est cette finalité qui détermine les objectifs du préscolaire en trois volets à savoir :

- 1- Favoriser la construction des actions motrices fondamentales (locomotions, équilibres, manipulations, réceptions et projections d'objets).
- 2- Permettre une première prise de contact avec les activités physiques, pratiques sociales de référence.
- 3- Faire acquérir les compétences et connaissances utiles pour mieux connaître son corps, le respecter et le garder en bonne santé.

Entre trois et cinq ans, se développent de nombreuses possibilités d'action et de création chez l'enfant. Ce dernier manifeste une curiosité insatiable et le plaisir renouvelé de s'engager dans des expériences nouvelles.

3-2 Principes Généraux

Les activités de l'enseignement maternel restent appuyées sur certains principes qui se présentent ainsi qu'il suit :

- 1- Le caractère global du développement de l'enfant : Parallèlement au développement social et cognitif de l'enfant, des besoins de base tels que la nutrition, les soins médicaux et la sécurité sur le plan affectif doivent également être satisfaits.
- 2- Les besoins particuliers d'apprentissages du jeune enfant. Les programmes pour la petite enfance sont adaptés aux besoins de l'enfant et à son processus d'apprentissage. Une attention particulière est accordée aux interactions stimulées à l'initiative aux gestes de la vie quotidienne, au jeu, au développement du langage, des aptitudes. L'enfant est alors conduit à partager des valeurs culturelles et humaines communes.
- 3- Le rôle essentiel de ceux qui s'occupent de l'enfant en matière de soins d'éducation de la petite enfance.

Les conditions de vie matérielles des parents en particulier des femmes, leur niveau de savoir-faire, leurs capacités à être parents et leurs niveaux d'éducation ont une grande influence sur l'enfant. Les parents doivent être impliqués dans les programmes y compris dans ceux mis en œuvre dans les centres préscolaires. L'éducation parentale doit être encouragée.

4- La nécessité de garantir l'égalité des chances, de promouvoir la responsabilité des deux parents. Elever et éduquer les enfants relèvent de la responsabilité de toute société. Les obligations qui incombent à la famille ne doivent pas être un alibi pour dévaloriser l'éducation des femmes et des filles et leur rôle social.

5- La nécessité d'asseoir les différentes activités sur des situations motivantes. L'intérêt de l'enfant doit être toujours pris en compte, les besoins toujours satisfaits.

Somme toute, trois principes caractérisent l'enseignement maternel : Globalité – Jeu – Motivation.

3-2-1 Méthode de l'enseignement maternel

Ordinairement, la méthode est définie comme la marche rationnelle de l'esprit vers la découverte de la vérité. Elle constitue un ensemble de procédés successifs utilisés pour découvrir une vérité, atteindre un objectif. Il existe en fait plusieurs méthodes. Celle de l'école maternelle est toute particulière à cause de la spécificité de cet ordre d'enseignement et de la psychologie de la petite enfance qui a sa manière propre d'apprendre. En cela, elle n'est ni contraignante, ni exigeante. Elle est naturelle et familière fondée sur le jeu et permet à l'enfant d'acquérir une éducation intellectuelle allégée et réduite, une initiation aux activités à venir, celles de l'école primaire. Elle est aussi fondée sur la liberté d'action, les besoins propres exprimés par l'enfant, ses intérêts, car chaque jour, le tout-petit manifeste une curiosité insatiable et le plaisir renouvelé de s'engager dans des expériences nouvelles. Elle doit lui permettre de découvrir la richesse du monde qui l'entoure, les objets comme les êtres

vivants à travers des activités d'observation, d'interrogation, de découpage, de décomposition, de la reconstitution, de la destruction, etc, parfois seul où avec ses camarades avec la présence discrète de l'enseignant. On pourrait alors parler de l'approche socioconstructiviste et cognitiviste.

En réalité, tout est organisé sous forme de jeu. En jouant, en poussant toujours plus en avant ses expériences et ses tâtonnements, l'enfant se constitue un premier capital de connaissances. Il manipule, il observe, il cherche comment utiliser un objet, un instrument. Il s'interroge. Il identifie des réalités, les représente et les nomme. Il distingue les qualités des objets ou des collections d'objets qu'il compare, classe, range, dénombre. Il apprend à conduire ses actions, à en prévoir les résultats. Il raconte ses expériences, verbalise ses actions, écoute l'enseignant quand il communique avec lui.

La méthode de l'enseignement maternel emprunte également la démarche du projet pédagogique qui se définit comme une conception, une prévision à moyen et à long terme d'activités à réaliser autour d'un thème qui intéresse tous les enfants réunis dans une section. Tout projet suppose une certaine organisation :

- Savoir où l'on se propose d'aller, c'est-à-dire se fixer un objectif.
- Savoir comment et par quel moyen on y parviendra. C'est donc un rassemblement de moyens à mettre en œuvre en vue d'aboutir à une réalisation concrète.

La méthode de l'enseignement maternel procède par étape successives :

1^{ère} étape : Elle consiste à se fixer un objectif, celui de parvenir à une réalisation concrète en faisant pratiquer à l'enfant un certain nombre d'activités en rapport avec le thème du projet ;

2^e étape : Prévoir des centres d'intérêt des activités dans tous les domaines pour la réalisation du projet ;

3^e étape : Elle est centrée sur la documentation qui prend en compte : les manuels, les visites de sites, la collection d'images ou de photographies, de matériels nécessaires. ;

4^e étape : Elle consiste à analyser les contraintes et les ressources qui vont permettre de mener à bien le projet. ;

5^e étape : Elle représente le temps fort de la démarche. Elle conduit à réaliser les activités prévues avec les enfants. Il s'agit entre autres de : langage, observation, exercice sensoriel, éducation pour la santé, initiation à l'écrit (session, peinture-graphisme. Etc.), activités de bricolages ou technologiques ;

6^e étape : Elle est celle de la concrétisation du projet par une fête, une exposition, une excursion etc.

7^e étape : C'est l'étape de l'évaluation du projet qui peut déboucher sur un autre projet.

En somme, ces différentes étapes se retrouvent dans différents domaines d'activités à l'école maternelle et constituent la base des préapprentissage à l'enseignement maternel.

3-2-2 Domaines d'activités à l'école maternelle

L'ensemble des activités de l'école maternelle sont réparties rigoureusement en cinq domaines :

Domaine 1 : C'est le domaine du développement du bien-être (santé et environnement), éducation pour la santé et à l'environnement.

Ce domaine participe au développement des capacités à adopter de bonnes habitudes de santé et à résoudre des situations-problèmes relatives à l'hygiène corporelle, vestimentaire, alimentaire, domestique et environnementale et enfin à l'hygiène mentale.

Ces différents types d'hygiènes contribuent à développer et à faire émerger les capacités, les habiletés, les attitudes qui fortifient la bonne santé de l'enfant et la sauvegarde de son environnement.

Domaine 2 : Domaine du développement du bien-être physique et du développement moteur (expression corporelle).

Il vise à développer les capacités d'adaptation au milieu physique tout en prenant en compte la maîtrise de son corps et de ses gestes.

Domaine 3 : C'est le domaine de développement de la réflexion des aptitudes cognitives et intellectuelles (domaine des préapprentissage)

Les préapprentissage participent à l'éveil de la stimulation des fonctions physiques, psychologiques et mentales de l'enfant. Ces activités à savoir la pré-lecture, la pré-écriture/graphisme, la pré-mathématique favorisent l'attention, la perception, la concentration, la mémoire, la compréhension, l'aptitude au calme et éveil à l'esprit scientifique.

Domaine 4 : Domaine du développement des sentiments et des émotions (santé émotionnelle)

L'égoïsme et le syncrétisme caractérisent les enfants de 2 ans et demi à 5 ans. L'école maternelle se doit de les aider à passer avec bonheur cette étape. Ce domaine permet à l'enfant d'extérioriser ses pensées et ses émotions à travers le langage, les gestes, les mimiques, les activités d'ordre plastique et émotionnel qui constituent pendant cette période des outils privilégiés de communication des tout-petits.

Domaine 5 : Domaine de développement des relations et de l'interaction sociale et socio-affective.

Ce domaine participe à la socialisation de l'enfant. Il lui permet d'apprendre à être en harmonie avec les autres et à développer les habilités interpersonnelles nécessaires pour bien communiquer, coopérer et collaborer.

Ce souci de catégorisation des activités menées à l'école maternelle se retrouve aussi à l'école primaire dans les Approches Par Compétences (APC) sous la dénomination de champs de formation.

3-2-3 Domaines d'activités à l'école primaire

A ce niveau, les activités sont réparties en six domaines appelés champs de formation à savoir.

- 1- Le français, qui regroupe la communication orale, la lecture et l'expression écrite avec ses démultiplications.
- 2- La Mathématique rassemble l'arithmétique, la mesure et la géométrie.
- 3- L'Education Scientifique et Technologique (EST) qui comprend l'exercice sensoriel, les sciences d'observation et la technologie.
- 4- L'Education sociale (ES) qui prend en compte la morale, le civisme, l'histoire, la géographie, le secourisme et le code de la route.
- 5- L'Education Physique et Sportive (EPS) prend en compte la gymnastique, le sport individuel et le sport collectif.
- 6- L'Education Artistique (EA) regroupe le dessin, le chant, le conte et le travail manuel.

Comme on le constate, la classification des activités à l'école maternelle prédispose déjà les tout-petits à ce qu'ils vont vivre à l'école primaire à travers les champs de formation ; ce qui leur donne assez tôt un avant goût des repères dans leur cursus scolaire.

3-2-4 Profil d'entrée et de sortie de l'enfant à l'école maternelle

Il est généralement admis que l'enfant n'est pas en mesure d'établir le moindre rapport social avant l'âge de trois ans. Si par rapport social on entend la capacité effective de vivre parmi les autres, moyennant un minimum de collaboration, cette affirmation correspond certainement à la vérité. Entre trois et cinq ans, comme nous l'avons vu, l'enfant apprend à vivre en société.

L'école, justement le met en contact avec une foule de petits camarades. La diversité des caractères et des origines sociales lui donne déjà une idée, même confuse, de ce qu'est le monde. Il nous sera bon d'observer leur comportement à l'entrée et à la sortie de l'école maternelle.

a) Profil d'entrée de l'enfant à l'école maternelle

L'enfant y est admis à l'âge de deux ans et demi – trois ans. A ce stade, il est en pleine croissance (augmentation de la taille et du poids) ce qui le caractérise, c'est la faiblesse physique qui le maintient sous la dépendance de l'adulte. C'est pourquoi, il reste très attaché à ses parents dont il ne veut pas se séparer puisqu'il a besoin d'affection qu'il n'est pas sûr de retrouver dans un milieu tout nouveau pour lui. C'est ce qui engendre les pleurs, les cris quand on le confie à un autre.

Il se fatigue très vite et a des besoins fréquents de repos. Sur le plan de l'entretien du corps, l'enfant ne possède pas toujours de bonnes habitudes de propreté, c'est ce qui fait qu'il se mouille ou se salit. C'est aussi l'être chez qui le langage est non maîtrisé. Il se réduit le plus souvent à l'expression des besoins essentiels. Il se considère comme le centre du monde et rapporte tout à lui. L'enfant préfère, si possible jouer avec l'adulte, ou tout du moins sous son regard. A défaut, l'enfant jouera tout seul. Les jeux collectifs restent le plus souvent des activités parallèles.

b) Profil de sortie de l'enfant de l'école maternelle

L'enfant à la sortie du centre d'éducation préscolaire, est un être épanoui, curieux spontané, actif, intégré. Il apparaît comme un être. Il a acquis de bonnes habitudes de santé, des réflexes d'ordre, de rangement. Il est autonome c'est-à-dire qu'il est capable de se prendre en charge, se laver les mains quand il en a besoin.

- Il est sociable, apte à établir de multiples rapports avec autrui et réagit à toutes les situations qui se présentent à lui dans différents milieux : école, rue, famille.
- Il est dégourdi, possédant une plus grande maîtrise du corps, de l'expression ou plus précisément de la communication, plus habile de ses mains, capable de mouvements et de gestes plus assurés, mieux

coordonnés, plus prompts et plus précis, capable d'une large structuration de l'espace.

- Il exprime plus aisément ses perceptions, sa pensée, ses sentiments grâce à un langage plus riche et mieux structuré. Il est attentif. Il sait écouter, répondre aux questions qui lui sont posées et mener à terme les projets qu'il entreprend. Il est capable d'effort durable, capable de raisonner sur des situations concrètes.

L'acquisition d'un tel profil n'est possible que si certaines conditions sont remplies et si diverses activités sont rationnellement organisées à partir d'objectifs clairs et précis, traduits en terme de comportements observables avec des moyens adéquats permettant d'aider l'enfant dans son développement.

Ces compétences et performances acquises vont s'accroître au fur et à mesure qu'il grandit.

CHAPITRE II : DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Tout travail de recherche à caractère scientifique se fonde sur une méthodologie car même « avec les plus belles vertus du monde, on ne réussit rien sans méthode » André GIDE.

La méthode

En nous fondant sur le thème de notre travail à savoir : « Importance de l'enseignement maternel dans la réussite de l'enfant à l'école primaire dans le Département de l'Ouémé : Cas des Circonscriptions Scolaires de Porto-Novo et de Dangbo », la méthodologie de recherche adoptée pour cette étude est celle de la revue de la littérature et l'enquête par questionnaire.

L'enquête par questionnaire qui sera notre outil de travail privilégié sera effectué auprès des principaux acteurs du système éducatif à savoir : les enseignants de la maternelle et du primaire en l'occurrence les directeurs d'écoles, les élèves, les Conseillers Pédagogiques et les Inspecteurs de l'Enseignement du Premier Degré.

Toutes ces démarches nous ont permis de recueillir d'une part auprès des acteurs, leur appréciation sur le travail qui se fait à l'école maternelle et les résultats auxquels parviennent les petits enfants ; et d'autre part auprès des parents d'élèves eux-mêmes afin de les inciter à inscrire leurs enfants à la maternelle puis susciter leurs suggestions quant à l'avenir du préscolaire.

Dans le souci de faire une étude approfondie sur le thème, nous avons circonscrit notre travail dans deux (02) zones : une zone urbaine (les Circonscriptions Scolaires de Porto-Novo) et une zone rurale (la Circonscription Scolaire de Dangbo) toutes, situées dans le Département de l'Ouémé.

1-1 Population d'étude et échantillonnage

Pour mener à bien notre étude, nous avons retenu de faire une enquête de terrain auprès de certains acteurs du système éducatif comme nous l'avons

précisé plus haut. Ces différents acteurs sont choisis en zones urbaine et rurale travaillant dans le Département et imprégnés des problèmes du préscolaire.

Le tableau I donne le récapitulatif de l'échantillonnage de la distribution des questionnaires.

Tableau I : Population d'étude

Groupes cibles	Nombre de questionnaires distribués	Nombre de questionnaires récupérés	Pourcentage de récupération
Enseignants(es) de la maternelle	60	42	70,00%
Enseignants(es) du primaire	90	72	80,00%
Conseillers Pédagogique et Inspecteurs de l'Enseignement du 1 ^{er} Degré	14	12	85,71%
Parents d'élèves	45	35	77,77%
Directeurs d'écoles primaires publiques et privées	42	40	95,23%
TOTAL	251	201	80,07%

Source : Enquête de terrain

Les questionnaires administrés à ces groupes cibles portent sur les aspects importants de notre étude.

Sur les 251 questionnaires distribués aux différents groupes cibles : 201 ont été récupérés et exploités soit un pourcentage de 80,07% (voir tableau 1).

Les questionnaires qui n'ont pas été exploités sont ceux qui ne nous ont pas été retournés jusqu'à la fin du dépouillement.

2-2 Tableau statistique relatif aux circonscriptions scolaires d'étude Tableau II

Circonscriptions Scolaires	Nombre d'écoles maternelles			Nombre d'écoles primaires			Pourcentage des écoles maternelles par rapport aux écoles primaires
	Publiques	Privées	Total	Publiques	Privées	Total	Ecoles Primaires
Circonscription Scolaire Attakè	07	31	38	75	58	133	28,57%
Circonscription Scolaire d'Oganla	08	48	56	66	152	218	25,68%
Circonscription Scolaire Dangbo	14	02	16	70	03	73	21,91%

Source : Circonscriptions Scolaires d'étude: 2008-2009

NB : Porto-Novo regroupe les Circonscriptions Scolaires d'Oganla et d'Attakè

2-3 Critères d'appréciation des réponses aux questions

Pour faciliter l'analyse du contenu des réponses fournies, nous avons Regroupé les questionnaires par hypothèse.

- Première hypothèse : « Une école maternelle de qualité constitue un atout indéniable pour le reste du cursus scolaire de l'enfant ». Elle prend en compte :
 - les questions n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 du questionnaire A adressé aux Enseignants (es) de la maternelle ;
 - les questions n°1, 2, 3 et 4 du questionnaire B adressé aux Enseignants (es) du primaire ;
 - les questions n°1, 2 du questionnaire C adressé aux Conseillers Pédagogiques et Inspecteurs de l'Enseignement du Premier Degré ;
 - les questions n°1, 2 et 3 du questionnaire D adressé aux parents d'élèves.
- Deuxième hypothèse : « La qualité de la pédagogie mise en œuvre est un gage des progrès de l'enfant ».
 - Elle est liée à la question n°1 du questionnaire A adressé aux enseignants(es) de la maternelle.
 - La question n°1 du questionnaire B adressé aux enseignants(es) du primaire.
 - Les questions n°1 et 2 du questionnaire C adressé aux Conseillers Pédagogique et Inspecteurs de l'Enseignement du Premier Degré.
 - et à la question n°1 du questionnaire D adressé aux parents d'élèves
- Troisième hypothèse : « Certains déterminants mis en place garantissent le succès de l'écolier ». Elle est vérifiée par :
 - les questions n°1 et 2 du questionnaire A adressé aux enseignants(es) de la maternelle ;

- les questions n°1, 2 et 3 du questionnaire B adressé aux Enseignants(es) du primaire ;
- les questions n°1, 2 et 3 du questionnaire C adressé aux Conseillers Pédagogiques et Inspecteurs de l'Enseignement du Premier Degré ;
- et les questions n°1 et 2 du questionnaire D adressé aux parents d'élèves.

2^{ème} PARTIE :
PRESENTATION DES RESULTATS ET
ANALYSE DES DONNEES

CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

3-1 Présentation et analyse des résultats et relative à la première hypothèse

- Première hypothèses : Une école maternelle de qualité constitue un atout indéniable pour le reste du cursus scolaire de l'enfant.

Tableau III

Cible : Enseignants (es) de la maternelle

Question : Selon vous l'enseignement maternel a-t-il une place dans le système éducatif béninois ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues					
	Oui	%	Non	%	Abstention	
					Nombre	%
42	42	100	00	00	00	00

Source : Données des enquêtes de terrain

Tableau IV

Cible : Enseignants (es) de la maternelle

Question : Quelle position occupe-t-il ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues							
	1 ^{ère} Position	%	2 ^{ème} Position	%	3 ^{ème} Position	%	Abstention	
							Nombre	%
42	32	76,19	00	00	08	19,04	02	4,76

Source : Données des enquêtes de terrain

Tableau V

Cible : Conseillers Pédagogiques et Inspecteurs de l'Enseignement du Premier Degré

Question : L'enseignement maternel est déclaré comme premier ordre d'enseignement dans notre pays. Dans votre Circonscription Scolaire, existe-t-il d'écoles maternelles ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues					
	Oui	%	Non	%	Abstention	
					Nombre	%
12	12	100	00	00	00	00

Source : Données des enquêtes de terrain

Tableau VI

Cible : Conseillers Pédagogiques et Inspecteurs de l'Enseignement du Premier Degré

Question : Quel pourcentage représente cet ordre d'enseignement (Enseignement maternel public et privé) par rapport au primaire ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues							
	5%	%	7%	%	10% et plus	%	Abstention	
							Nombre	%
12	03	25	07	58,33	02	16,66	00	00

Source : Données des enquêtes de terrain

Tableau VII

Cible : Enseignants (es) du primaire

Question : L'école maternelle prépare-t-elle à l'école primaire ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues					
	Oui	%	Non	%	Abstention	
					Nombre	%
72	68	94,44	04	05,55	00	00

Source : Données des enquêtes de terrain

Tableau VIII

Cible : Enseignants (es) du primaire

Question : Existe-t-il autant d'écoles maternelles que d'écoles primaires dans votre localité ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues					
	Oui	%	Non	%	Abstention	
					Nombre	%
72	02	02,77	70	97,22	00	00

Source : Données des enquêtes de terrain

Tableau IX

Cible : Parents d'élèves

Question : Existe-t-il d'écoles maternelles dans votre localité (village ou quartier de ville) ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues					
	Oui	%	Non	%	Abstention	
					Nombre	%
35	09	25,71	26	74,28	00	00

Source : Données des enquêtes de terrain

Tableau X

Cible : Parents d'élèves

Question : La communauté à laquelle vous appartenez a-t-elle besoin d'écoles maternelles ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues					
	Oui	%	Non	%	Abstention	
					Nombre	%
35	32	91,42	03	08,57	00	00

Source : Enquête de terrain

Tableau XI

Cible : Parents d'élèves

Question : Tous vos enfants qui fréquentent l'école primaire sont-ils passés par la maternelle ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues					
	Oui	%	Non	%	Abstention	
					Nombre	%
35	08	22,85	27	77,14	00	00

Source : Enquête de terrain

Tableau XII

Cible : Enseignants (es) de la maternelle

Question : Les activités menées à l'école maternelle contribuent-elles à une bonne réussite scolaire de l'enfant ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues					
	Oui	%	Non	%	Abstention	
					Nombre	%
42	42	100	00	00	00	00

Source : Enquête de terrain

Tableau XIII

Cible : Enseignants (es) de la maternelle

Question : A votre avis, le taux de fréquentation des écoles maternelles publiques et privées s'élève à 5% - 7% - 10% - 15%

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues									
	5%		7%		10%		15%		Abstention	
	5%	%	7%	%	10%	%	15%	%	Nom bre	%
42	00	00	19	45,23	00	00	21	50	02	04,76

Source : Enquête de terrain

Tableau XIV

Cible : Enseignants (es) de la maternelle

Question : Les parents qui n'envoient pas leurs enfants à l'école maternelle ont-ils raison ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues					
	Oui	%	Non	%	Abstention	
					Nombre	%
42	02	04,76	40	95,23	00	00

Source : Enquête de terrain

Tableau XV

Cible : Enseignants (es) de la maternelle

Question : La démocratisation de l'enseignement maternel vous paraît-elle importante ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues					
	Oui	%	Non	%	Abstention	
					Nombre	%
42	40	95,23	00	00	02	04,76

Source : Enquête de terrain

Tableau XVI

Cible : Enseignants (es) du primaire

Question : Vous est-il arrivé de recevoir les enfants issus de la maternelle dans votre classe ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues					
	Oui	%	Non	%	Abstention	
					Nombre	%
72	27	37,50	45	62,5	00	00

Source : Enquête de terrain

Tableau XVII

Cible : Enseignants (es) du primaire

Question : Appréciez leur participation par rapport aux activités, à la socialisation et à l'autonomie.

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues													
	Participation par rapport aux activités				Participation par rapport à la socialisation				Participation par rapport à l'autonomie				Abstention	
	Bonne	%	Mauvaise	%	Bonne	%	Mauvaise	%	Bonne	%	Mauvaise	%	Nombre	%
27	22	81,48	05	18,51	22	81,48	05	18,51	27	100	00	00	00	00

Source : Données de l'enquête de terrain

Les réponses aux questions liées à la première hypothèse ont révélé ce qui suit :

- 1- Tous les enseignants(es) de la maternelle sans exception affirment que l'enseignement maternel a une place dans le système éducatif béninois.
- 2- De la même façon, 76,19% de ces enseignants(es) situent la place de la maternelle à la première position. Ceci traduit que les personnes contactées savent que la réussite scolaire a pour fondement la prise en charge très tôt de l'enfant à travers l'enseignement maternel. Elles situent la maternelle à sa vraie place. Quant à celles qui l'ont disposée en 3^{ème} position, elles ont fait preuve de leur méconnaissance de la hiérarchie du système scolaire de notre pays.
- 3- L'ensemble des Conseillers Pédagogiques et Inspecteurs de l'Enseignement du Premier Degré, atteste avoir d'écoles maternelles dans leur zone d'intervention. Toutefois, leur représentation est très faible en taux de couverture par rapport à l'école primaire.

Malgré la prolifération des structures (écoles maternelles privées) de la prime enfance dans nos deux Circonscriptions Scolaires d'investigations, le taux de couverture est nettement inférieur à celui du primaire

Il est respectivement de : 28,57% dans la Circonscription Scolaire d'Attakè, de 25,68% dans celle d'Oganla et enfin à Dangbo, il atteint 21,91%. Il en ressort que partout, le nombre d'écoles maternelles demeure inférieur à celui du primaire. (Voir tableau).

- 4- Dans cet ordre d'idée, les enseignants(es) du primaire ont eux aussi fait le même constat dans leurs réponses et dans leurs zones respectives.
- 5- Quant au taux de fréquentation, il présente une faiblesse remarquable dans les zones rurales par rapport aux sites urbains. Il s'en dégage alors une inégalité entre ville et campagne.

Autrement dit, les enfants vivant en régions rurales sont défavorisés.

- 6- S'agissant du rôle propédeutique des enseignants des écoles maternelles, les enseignants des deux ordres ont décrit le portrait robot des petits enfants de la manière suivante : éveillé-curieux-actif-socialisé-autonome.
- 7- De l'analyse des réponses recueillies, il ressort en ce qui concerne l'implantation des écoles maternelles qu'elles n'existent pas dans tous les villages ou quartiers de ville.
- 8- En ce qui concerne l'inscription des petits enfants au préscolaire, les parents ont déclaré que tous leurs enfants n'ont pas transité par ce niveau. Néanmoins, ils condamnent quelques-uns des leurs qui n'inscrivent pas leurs progénitures à la maternelle.
- 9- Par ailleurs, les enseignants de la maternelle se sont prononcés pour plus de démocratisation de leur secteur d'activité. Ils ont souhaité que chaque localité (village ou quartier de ville) soit dotée d'une école maternelle.
- 10- Enfin, les enseignants du primaire ont fait connaître leur point de vue sur la participation des enfants provenant de la maternelle aux activités dans leur classe. Ils ont affirmé que la plupart prennent une part active dans le déroulement des cours, s'adaptent aisément au groupe-classe, collaborent parfaitement avec leurs camarades. Ils font preuve d'une autonomie appréciable.

Somme toute, l'analyse des réponses fournies par les différentes cibles interrogées confirme l'atout indéniable que constitue l'école maternelle dans la réussite scolaire.

La place du préscolaire a été nettement établie, la participation des enfants provenant de ce secteur aux activités s'est révélée satisfaisante.

3-2 Présentation et analyse des résultats relative à la deuxième hypothèse

- **Deuxième hypothèse** : La qualité de la pédagogie mise en œuvre est un gage des progrès de l'enfant.

Tableau XVIII

Cible : Enseignants (es) de la maternelle

Question : La pédagogie mise en œuvre dans votre école est centrée sur : l'enfant, le maître.

Elle est basée sur le jeu- les besoins-les intérêts-le rythme de vie de l'enfant-à un caractère global.

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues															
	Centrée sur les enfants				Centrée sur le maître				Basée sur le jeu				Basée sur les besoins			
	Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%
42	42	100	00	00	00	00	42	100	42	100	00	00	42	100	00	00

Source : Enquête de terrain

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues															
	Basée sur les intérêts				Basée sur le rythme de vie				A un caractère global							
	Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%
42	42	100	00	00	42	100	00	00	42	100	00	00	42	100	00	00

Source : Enquête de terrain

Tableau XIX

Cible : Enseignants (es) du primaire

Question : Les enfants provenant de l'école maternelle sont-ils aptes aux apprentissages ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues						
	Oui	%	Non	%	Observation		
					Nombre	%	
72	65	90,27	07	09,72	00	00	

Source : Enquête de terrain

Tableau XX

Cible : Parents d'Elèves

Question : Les enfants de la maternelle ont-ils des facilités à faire les apprentissages à l'école primaire ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues						
	Oui	%	Non	%	Observation		
					Nombre	%	
35	25	71,42	07	20	03	08,57	

Source : Enquête de terrain

Tableau XXI

Cible : Conseillers Pédagogiques et Inspecteurs d'Enseignement du Premier Degré

Question : La pédagogie mise en œuvre dans votre circonscription scolaire favorise-t-elle l'épanouissement de la petite enfance ?

Quelles sont les grandes lignes de cette pédagogie ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues											
	Motivation				Globalité				Intérêts			
	Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%
12	12	100	00	00	12	100	00	00	12	100	00	00

Jeux				Besoins			
Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%
12	100	00	00	12	100	00	00

Source : Enquête de terrain

Tableau XXII

Cible : Conseillers Pédagogiques et Inspecteurs de l'Enseignement du Premier Degré

Question : Les enseignants chargés des écoles maternelles sont-ils qualifiés ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues							
	Secteur public				Secteur privé			
	Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%
12	11	91,66	01	08,33	02	16,66	10	83,33

Source : Enquête de terrain

De l'analyse, des tableaux précédents, il ressort ce qui suit :

- 1- Tous les enseignants de la maternelle : 100% mettent en œuvre une pédagogie active dont les grandes lignes sont la globalité, le jeu, les besoins, les intérêts et le respect du rythme de vie de l'enfant.
- 2- Les tout-petits provenant de la maternelle sont suffisamment aptes aux apprentissages de l'école primaire. Cependant quelques uns éprouvent des difficultés. Il importe d'en rechercher les causes qui peuvent être de divers ordres : psychologique, physiologique, social.

3- Face à la question relative aux facilités des enfants issues maternelles à suivre l'enseignement dispensé au primaire, enseignants et parents d'élèves ont réagi favorablement.

4- Au sujet de la qualification, les résultats montrent que les Enseignants du public sont presque tous qualifiés. Par contre, ceux intervenant au privé ne le sont pas tous.

Au total, la qualité de la pédagogie mise en œuvre à l'école maternelle permet à l'enfant de réaliser des progrès au cours des apprentissages.

On comprend pourquoi il est épanoui et apte à poursuivre son éducation.

3-3 Présentation et analyse des résultats relatives à la troisième hypothèse

- Troisième hypothèse : Certains déterminants mis en place garantissent le succès de l'écologiste.

Tableau XXIII

Cible : enseignants (es) de la maternelle

Question : Les parents qui envoient leurs enfants à l'école maternelle satisfont-ils les besoins de leurs progénitures : en fournitures scolaires – en alimentation – en soins de santé ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues															
	Fournitures scolaires				Alimentation quantitative				Alimentation qualitative				Santé			
	Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%
42	26	61,90	16	38,09	26	61,90	16	38,09	26	61,90	16	38,09	26	61,90	16	38,09

Source : Enquête de terrain

Tableau XXIV

Cible : Enseignants (es) de la maternelle

Question : Les locaux de votre école sont-ils fonctionnels ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues					
	Oui	%	Non	%	Abstention	
					Nombre	%
42	23	54,76	19	45,23	00	00

Source : Enquête de terrain

Tableau XXV

Cible : Enseignants (es) du primaire

Question : Les locaux de votre école sont-ils fonctionnels

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues					
	Oui	%	Non	%	Abstention	
					Nombre	%
72	44	61,11	28	38,88	00	00

Source : Enquête de terrain

Tableau XXVI

Cible : Enseignant (es) du primaire

Question : En votre qualité d'éducateur, il importe de promouvoir l'enseignement maternel ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues					
	Oui	%	Non	%	Abstention	
					Nombre	%
72	72	100	00	00	00	00

Source : Enquête de terrain

Tableau XXVII

Cible : Conseillers Pédagogiques et Inspecteurs d'Enseignement du Premier Degré

Question : Est-il nécessaire de promouvoir l'enseignement maternel ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues					
	Oui	%	Non	%	Abstention	
					Nombre	%
12	12	100	00	00	00	00

Source : Enquête de terrain

Tableau XXVIII

Cible : Conseillers Pédagogiques et Inspecteurs de l'Enseignement du Premier Degré

Question : Au cours de votre visite de classe, avez-vous remarqué des soins particuliers apportés aux enfants de la maternelle ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues					
	Oui	%	Non	%	Abstention	
					Nombre	%
12	10	83,33	02	16,66	00	00

Source : Enquête de terrain

Tableau XXIX

Cible : Conseillers Pédagogiques et Inspecteurs de l'Enseignement du Premier Degré

Question : Les écoles maternelles de votre circonscription scolaire sont-elles fonctionnelles ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues			
	Bien fonctionnels		Peu fonctionnels	
	Oui	%	Oui	%
12	07	58,33	05	41,66

Source : Enquête de terrain

Tableau XXX

Cible : Parents d'élèves

Question : En votre qualité de parents d'élèves, êtes-vous toujours prêts à répondre aux exigences liées à l'éducation de vos enfants de l'école maternelle en leur procurant les fournitures scolaires – en les y conduisant – en rendant de temps en temps visite à l'enseignant – en vous rendant aux réunions ?

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues															
	En leur procurant les fournitures scolaires				En les y conduisant				En rendant de temps en temps visite aux enseignants				En vous rendant aux réunions			
	Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%
35	32	91,42	03	08,57	27	77,14	08	22,85	16	45,71	19	54,28	23	65,71	12	34,28

Source : Enquête de terrain

Tableau XXXI

Cible : Parents d'élèves

Question : Faites des suggestions pour promouvoir l'école maternelle

Nombre de réponses reçues	Synthèse des réponses reçues															
	Appui des parents d'élèves				Appui des ONG				Appui des structures confessionnelles				Des associations de développement			
	Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%
35	12	34,28	23	65,71	35	100	00	00	28	80	07	20	35	100	00	00

Des élus locaux				De l'Etat			
Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%
35	100	00	00	35	100	00	00

Source : Enquête de terrain

En examinant les résultats des tableaux ci-dessus, il en résulte ce qui suit :

- 1- Une bonne majorité des parents (61,90%) font l'effort de satisfaire les besoins de leurs enfants en ce qui concerne les fournitures scolaires, l'alimentation (en quantité et en qualité) et en soins de santé. Le reste soit (38,09%) éprouvent de difficultés à y répondre soit à cause de leur faible revenu, soit par pure négligence.
- 2- Les résultats fournis par les parents affichent les mêmes tendances que la précédente.
- 3- Abordant l'aspect fonctionnel des infrastructures, les enseignants de la maternelle et du primaire ; les Conseillers Pédagogiques et les Inspecteurs de l'Enseignement du Premier Degré ont déclaré que les infrastructures ne sont pas encore suffisamment fonctionnelles.
- 4- S'agissant de la promotion de l'école maternelle, les différentes cibles ont exprimé la nécessité d'y penser très tôt.

Dans cette perspective, ils ont souligné que les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les Structures Confessionnelles, les élus locaux et surtout l'Etat ont un rôle primordial à jouer.

- 5- A la question relative à la sollicitude des enseignants de la maternelle à l'égard des enfants, les réponses recueillies ont montré qu'elle se manifeste chez presque tout le personnel enseignant.
- 6- Enfin, les parents d'élèves se disent mobilisés pour un meilleur encadrement de l'éducation de la petite enfance.

A l'issue de l'analyse des résultats d'enquêtes de l'hypothèse n°3, il en découle que les espoirs sont permis pour conduire au succès le développement de la prime enfance au Bénin.

3-4 Les divers entretiens

a- Entretien avec les élèves du primaire niveau III (CM₂)

Cet entretien révèle que la majorité des élèves du CM₂ n'ont pas fréquenté l'école maternelle. Le taux de ceux qui y sont passés varie d'une école à l'autre. Il avoisine les 30% dans la plupart des écoles visitées.

Par contre, dans le Complexe Scolaire de l'école urbaine centre de Porto-Novo, ce taux atteint parfois 65% dans certains groupes. La situation est presque analogue au complexe scolaire de Ouenlinda.

Elle s'explique par le fait que les enfants qui proviennent de la maternelle sont concentrés dans un groupe au lieu d'être éparpillés. Ce qui facilite d'une part les apprentissages pour les tout-petits et d'autre part favorise un meilleur suivi des deux cohortes qui se rencontrent. Il convient de signaler l'inexistence d'enfants provenant de la maternelle dans certaines écoles (surtout les écoles en milieu rural).

Il a été constaté le faible taux de redoublement des enfants provenant de la maternelle. Ainsi, sur cinquante (50) élèves, n'ayant pas transité par l'école maternelle, issus de la maternelle et parvenus au CM₂, 13 élèves ont redoublé une fois, soit un pourcentage de 26%.

Par contre, pour cinquante (50) élèves venus directement des familles, 23 ont redoublé une fois, soit 46%.

Il en résulte que la cohorte provenant de la maternelle est favorisée. Alors, il importe de relever cet impact constaté.

S'agissant des éléments facilitateurs, les deux catégories d'enfants ont reconnu que les parents payent souvent les contributions scolaires. Ceux-ci les félicitent quand les résultats scolaires sont bons et les sanctionnent quand ils sont mauvais.

b- Entretien avec les enseignants (es) du primaire

Cet entretien a permis de constater que les enseignants du primaire sont parfaitement au courant de toutes les activités qui se mènent à l'école

maternelle. Ils ont fait remarquer qu'elles ont des liens tangibles avec les apprentissages du primaire notamment dès le cours d'initiation (CI). Ils ont énuméré les activités exécutées qui démontrent leur niveau de compréhension. Il s'agit de l'éducation physique, des activités de préapprentissage, des activités manuelles, des activités d'expression orale, des activités d'Education Scientifique et Technologique. Ils n'ont émis aucun doute au sujet de la participation des petits-enfants aux apprentissages à l'école primaire.

Selon eux, les écoliers provenant de la maternelle suivent souvent leurs enseignements.

En abordant la question relative à la pédagogie mise en œuvre pour assurer l'éducation de leurs enfants, ils ont souligné qu'elle est centrée sur les intérêts, les besoins, sur l'environnement, sur les enfants et presque jamais sur l'enseignant.

Pour répondre aux éléments déterminants, ils ont estimé que la majorité des parents répondent favorablement aux exigences de l'école. La plupart d'entre eux achètent des fournitures scolaires, le matériel de travail et les surveillent pour ce qui concerne les soins de santé.

Pour mieux apprécier les enfants provenant de la maternelle par rapport à ceux provenant des familles, un tableau statistique a été adressé aux directeurs des écoles primaires publiques et privées du Département. Les résultats de cette enquête nous ont permis de faire l'analyse ci-après :

c- Analyse du Tableau des données statistiques

La collecte des données statistiques sur l'évolution des enfants provenant de la maternelle a permis de noter ce qui suit :

- ils sont moins enclins au redoublement que leurs camarades venus directement des familles,
- du CI au CE₂, les élèves issus de préscolaire progressent presque normalement,

- c'est au CM₁ surtout et au CM₂ dans quelques écoles que les cas de redoublement se sont faits remarquer.
- Eu égard à cette observation précise, il convient d'en rechercher les causes et d'y apporter les solutions nécessaires.

3-5 Les difficultés rencontrées

Toute entreprise humaine étant sujette à des écueils, nous en avons rencontré quelques-uns. Ce sont :

- le peu d'intérêt manifesté par certains acteurs au cours des interviews ;
- la non récupération de certains questionnaires envoyés ;
- l'ambiguïté de quelques réponses.

Mais ces obstacles n'ont pas émoussé notre détermination à conduire le travail jusqu'à son terme.

CHAPITRE IV : LES SUGGESTIONS

Suite à l'analyse des investigations (enquêtes par questionnaire, entretien), les suggestions ci-après apparaissent à nos yeux nécessaires et s'adressent aux acteurs du système éducatif que sont :

- 1- les enseignants (es) de la maternelle ;
- 2- les enseignants (es) du primaire ;
- 3- les parents d'élèves ;
- 4- les responsables communaux ;
- 5- les Directeurs des complexes scolaires ;
- 6- les Conseillers Pédagogiques et Inspecteurs de l'Enseignement du Premier Degré
- 7- les partenaires techniques
- 8- Les Autorités du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire

4-1 Suggestions en direction des enseignants (es) de la maternelle

L'école maternelle doit être profitable aux enfants de 3 à 5 ans. Pour cela, il importe :

- d'apporter un soin tout particulier à l'organisation du milieu scolaire,
- d'aménager l'école, les salles de classe de façon qu'elles offrent de multiples occasions d'apprentissage,
- d'accueillir chaleureusement les enfants,
- de les mettre en confiance,
- d'assainir l'ambiance de travail avec les petits écoliers,
- de les entourer d'affection,
- de promouvoir le développement physique, social et cognitif de l'enfant,
- de faire participer les parents à l'éducation de leurs progénitures d'où la nécessité d'une bonne relation école-famille,
- de ne pas perdre de vue les trois grands principes qui caractérisent les activités à l'école maternelle à savoir : globalité, motivation, jeux,

- de gérer le temps de façon à respecter les besoins et les rythmes biologiques des enfants tout en permettant le bon déroulement des activités et en facilitant leur articulation,
- de pratiquer une pédagogie active et vivante en interaction avec le milieu, l'enfant, entre enfant et l'enseignant,
- de s'intéresser au cursus scolaire des enfants une fois parvenus à l'école primaire,
- de faire avec soin la préparation matérielle et pédagogique surtout lorsqu'il s'agit de la tendre enfance,
- de renouveler constamment le matériel ludique des différents coins pour susciter l'attrait permanent des enfants,
- de tenir à jour les fiches scolaires nécessaires au suivi des enfants,
- d'assurer un partenariat fructueux entre l'école, le milieu et l'extérieur,
- d'utiliser les principes de base d'interaction éducative avec les enfants : aider les enfants à développer leur concentration et leur esprit de découverte en mettant l'accent sur ce qui les intéresse, donner un sens à l'environnement des enfants en montrant, parlant, nommant les choses, communiquer avec eux à travers les histoires, les contes, les jeux qui expliquent le monde et associent les événements et les perceptions,
- d'encourager les enfants à avoir confiance en eux mêmes et à devenir autonomes.

4-2 Suggestions en direction des enseignants (es) du primaire

Le passage de l'école maternelle à l'école primaire doit rassurer les apprenants et leurs parents. Pour cela il convient :

- de contribuer à la sensibilisation des parents d'élèves sur l'importance du préscolaire ;
- d'accorder à l'inscription au cours d'initiation (CI) la priorité aux enfants issus de la maternelle sans discrimination de sexe ;

- de pratiquer le décloisonnement c'est-à-dire de permettre à la fois aux enseignants de la section des grands ainsi qu'à ceux de cours d'initiation de s'informer sur ce qui se fait de chaque côté ;
- d'être à l'écoute de façon spécifique des enfants provenant de la maternelle ;
- d'être plus tolérant envers eux en évitant des jugements hâtifs tels que : "enfants dormeurs" "enfant turbulents".

4-3 Suggestions en direction des parents d'élèves

En matière d'école maternelle et le suivi scolaire de la petite enfance, les parents ont des responsabilités à assumer. Ainsi, ils doivent :

- rendre la fréquentation de l'école maternelle obligatoire pour tous les enfants (garçons et filles) ;
- renforcer toutes les ressources disponibles, existantes pour les enfants surtout à la maison pour jouer, découvrir, communiquer et apprendre à avoir confiance en eux même ;
- participer au rayonnement de l'école maternelle de leur localité en apportant des contributions de toute nature ;
- répondre à tout prix aux demandes exprimées par l'école ;
- assurer de façon permanente la santé physique et mentale de leurs progénitures ;
- laisser l'enfance mûrir dans l'enfant c'est-à-dire, éviter le passage anticipé au cours d'initiation ;
- organiser les services nécessaires de conseil et de suivi pour encourager les initiatives locales.

4-4 Suggestions à l'endroit des Directeurs des Complexes Scolaires abritant une maternelle

Les enfants provenant de la maternelle doivent faire l'objet d'une attention particulière. Après la section des grands, il convient :

- de ne pas éparpiller la cohorte d'enfants dans plusieurs classes ;

- de les regrouper dans une même classe pour un bon suivi. Les enfants de la maternelle se soutiennent mieux ;
- de mettre en pratique les approches socio constructivistes et cognitivistes ;

Cette disposition favorisera la comparaison des deux cohortes (enfants provenant de la maternelle et enfants issus directement des familles) et l'identification de l'impact de l'enseignement maternel dans la réussite scolaire de l'écolier.

4-5 Suggestions en direction des Conseillers Pédagogiques et Inspecteurs de l'Enseignement du Premier Degré

Ces deux corps constituent des appuis certains pour l'amélioration de la qualité du travail du personnel pédagogique. De ce point de vue, il convient :

- de veiller à la qualification des enseignants recrutés ;
- d'être des conseillers techniques auprès des élus locaux pour tous les problèmes liés à l'éducation ;
- d'instaurer des partenariats avec les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et d'autres partenaires ;
- d'assurer la formation continue des enseignants pour améliorer leur performances pédagogiques ;
- de promouvoir le décloisonnement entre l'enseignement maternel et primaire en suscitant des échanges pédagogiques ;
- d'assurer la continuité entre les apprentissages de l'école maternelle (section des grands) et ceux du primaire (cours d'initiation CI).

4-6 Suggestions en direction des partenaires techniques

Les partenaires techniques doivent avoir pour mission de :

- contribuer à la construction des centres de petite enfance ;
- aider à la réhabilitation ou à la réfection des salles de classe hors normes ;

- apporter aux écoles maternelles des zones rurales de l'Ouémé des équipements nécessaires à leur fonctionnement ;
- contribuer à l'ouverture de l'ENA/CESE pour la formation initiale des enseignants de la maternelle ;
- organiser des séances de sensibilisation des parents, des émissions radio-télévisées sur l'utilité, la nécessité de l'encadrement de la petite enfance ;
- accompagner les communes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur PDC (Plan de Développement des Communes).
- Ainsi ; les écoles maternelles et centres de petite enfance pourront répondre efficacement à l'atteinte des objectifs de la protection et de l'éveil de la petite enfance

4-7 Suggestions en direction des autorités du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire

Le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire est la structure organisationnelle représentant l'Etat dans le système éducatif. A ce titre, c'est à elle de répondre aux sollicitations diverses concernant l'enseignement maternel par l'intermédiaire de la structure technique chargée de la gestion du domaine préscolaire qu'est la Direction de l'Enseignement Maternel (DEM). En effet, dans son organisation, la DEM a tout le potentiel qu'il faut pour mener à bien les missions qui lui sont assignées.

L'amélioration du développement de la petite enfance au Bénin en général et dans le département de l'Ouémé en particulier fait partie des stratégies essentielles de la concrétisation de l'objectif d'éducation de base pour tous. Il importe donc aux autorités du MEMP de :

- concevoir et de vulgariser la politique de l'Etat en matière de prise en charge de la petite enfance, de même que les programmes d'éducation de cette dernière ;
- planifier le développement de l'école maternelle sur toute l'étendue du territoire national, une école maternelle à coté d'une école primaire ;

- recenser par Département les effectifs des enfants d'âge préscolaire en vue d'opérer une bonne planification ;
- assurer l'équipement et l'entretien des écoles maternelles ;
- prévoir des séminaires de formation aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur en faveur des acteurs de la maternelle ;
- éviter de confier les classes de la maternelle à ceux qui n'ont pas le profil requis, car exercer un métier qu'on n'a pas appris est une immoralité dit-on le plus souvent ;
- recruter et former les enseignants de la maternelle ;
- élaborer un système de formation adapté au personnel ayant en charge les enfants de moins de six (06) ans et ainsi être responsable d'éducation préscolaire, par exemple les parents, le personnel de crèches, les éducatrices et les enseignants ;
- rendre si possible entièrement gratuite l'école maternelle dans les zones rurales pour aider les parents démunis.

Au total, la promotion et le développement des écoles maternelles et centres de petite enfance ne sauraient être le fait d'un seul individu ou d'une seule structure/institution de l'Etat, mais devraient être la résultante de plusieurs actions concertées émanant des différentes couches de la société.

CONCLUSION

Au terme de notre analyse, il ressort que très peu d'enfants d'âge préscolaire des Circonscriptions Scolaires de Porto-Novo et de Dangbo passent par l'école maternelle avant d'accéder à l'école primaire.

Les différentes investigations que nous avons menées sur ce thème nous ont permis de mesurer l'existence de ce phénomène. Les principaux acteurs que nous avons contactés nous ont révélé que :

- 1- L'enseignement maternel est le premier creuset de l'éducation scolaire de la jeunesse, car il est la base même de tous les apprentissages à l'école.
- 2- La contribution de cet ordre d'enseignement pour le reste du cursus scolaire de l'enfant reste indéniable.
- 3- L'éveil de l'enfant, son adaptation au milieu et aux situations nouvelles, sa responsabilité à assumer des tâches, son autonomisation se préparent et se réalisent doucement et patiemment à ce niveau avec tous les soins appropriés.

L'éducation préscolaire de l'enfant doit être considérée dans sa globalité, et non de façon émiettée, on n'éduque pas en lui des facultés séparées. L'activité qu'on lui demande doit toujours avoir un sens pour lui. L'éducation qu'on lui donne s'appuiera sur son activité naturelle, le jeu ; puisé à partir de son environnement. C'est en vertu de cela que M. Montessori affirme : « une méthode d'éducation ayant pour base la liberté doit intervenir pour aider l'enfant à la conquérir, c'est-à-dire à desserrer, si possible les liens sociaux qui limitent son activité. Nous ne devons ni briser, ni étouffer les mystérieuses énergies de la vie, nous devons au contraire en attendre les manifestations successives. Le développement des sens est fort important car il précède et entraîne celui des activités supérieures intellectuelles ».

En somme, les trois grandes lignes d'action seront : globalité, motivation, jeu. Il serait également convenable d'insister sur le décroisement entre l'école maternelle et l'école primaire.

A l'orée du 21^{ème} siècle, il convient pour les gouvernants de notre pays, pour les responsables et les acteurs du système éducatif de penser autrement l'avenir de l'enseignement maternel.

Si nous voulons garantir à notre pays un développement humain durable, un développement socioculturel, technique et économique engagé, nous devons alors opter pour une autre vision de l'enseignement maternel en prenant des actes qui garantissent le caractère obligatoire de l'école des tout petits et en investissant pour son enracinement.

La formule : un village, un quartier de ville, une école maternelle bien fonctionnelle, doit devenir notre leitmotiv en faveur du préscolaire.

D'ailleurs, Oct. Gérard a eu raison d'affirmer ce qui suit : « une école bien aménagée, où l'on entre avec un sentiment de plaisir mêlé au respect, dispose et contraint moralement à l'application maîtres et élèves ».

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages

- BENTOLILA (A), "Quelle école maternelle pour nos enfants" 2009.
- BOUVE (F) et PLATEAUX (A.), "Vivre à l'école maternel", Edition Armand Colin, 1977.
- FITZHUGH (D), "Tout se joue avant 6ans", Edition Marabout Paris, 2002.
- PASSERIEUX (C), "La maternelle : première école, premiers apprentissages", chronique sociale, 2009.
- SUCHAUT (B), "Le rôle de l'école maternelle dans les apprentissages et la Scolarité des élèves", Institut de Recherche sur l'éducation, 2008.

Documents

- "Actes des Etats Généraux de l'Education" ; Cotonou MEN, 1990.
- "Evaluation de l'expérience des CESE", MEMB, 1988.
- "Grandir et s'épanouir en République Populaire du Bénin : l'expérience des CESE", MEMB Edité à Paris, 1985
- "Projet d'un enseignement maternel authentiquement béninois", MEPD, 1978.
- "Problématique de la prise en charge de la petite enfance au Bénin" DEM/MEPS, INFOSEC, Cotonou, juin 2006.
- "Plan Décennal de Développement du secteur de l'Education 2006-2015", MEN, Cotonou 2006.
- "Programme d'activités d'éveil et Approches Pédagogiques à l'Enseignement maternel. Document d'accompagnement", DEM/MEMP, 2011.

Mémoires

- GUEZODJE (M.) née HOUSSOU : "Problématique des CESE en République Populaire du Bénin" CFPEEN, Porto-Novo, 1984.
- KPADEVI (A), "Processus de développement de l'enseignement maternel en République du Bénin", CFPEEN, Porto-Novo, 2004.

Sites Internet :

- www.unesco.org
- [http://crdp.ac.lille.fr/sceren//IMG/pdf/biblio référentiel maternelle.pdf](http://crdp.ac.lille.fr/sceren//IMG/pdf/biblio_référentiel_maternelle.pdf).